

ABONNEMENT TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



ABONNEMENT **MENSUEL** TER

1 MOIS OFFERT

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2019 INCLUS



ABONNEMENT **ANNUEL** TER

2 MOIS^{*} OFFERTS

***JUSQU'À 2 MOIS OFFERTS**
ÉCHÉANCE DE L'OFFRE LE 10 FÉVRIER 2019 INCLUS

Service assuré par



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

JUSQU'À 80% DE RÉDUCTION SUR VOS TRAJETS QUOTIDIENS



POUR QUI ? Pour tous ceux qui se déplacent quotidiennement.



QUELS TRAJETS ? Vos voyages illimités en TER sur un parcours défini en Bourgogne-Franche-Comté et vers l'Île-de-France via Laroche-Migennes et Sens.



COMBIEN ? À partir de 40€ et jusqu'à 290€ maximum. + 50% de réduction supplémentaire avec la prise en charge de l'employeur.



TROIS FORMULES D'ABONNEMENT

Formule hebdomadaire	Formule mensuelle	Formule annuelle
7 jours consécutifs	1 ^{er} du mois / dernier jour du mois	12 mois



RÉSEAU URBAIN un seul abonnement !
L'abonnement Bourgogne-Franche-Comté+ permet de combiner TER et réseaux urbains suivants : Auxerre, Besançon, Belfort, Chalon-sur-Saône, Dijon, Dole, Le Creusot-Montceau, Lons-le-Saunier, Mâcon, Montbéliard, Nevers, Sens et Vesoul.

*Vous vous déplacez vers les territoires de Rhône-Alpes et du Centre pour votre travail ?
L'abonnement Bourgogne-Franche-Comté est valable sur votre trajet domicile-travail. Renseignements aux guichets SNCF.*



**COUP DE
POUCE
SPÉCIAL**

ABONNEMENT MENSUEL

1 mois gratuit*

pour tout titulaire d'un abonnement mensuel de décembre 2018 ou janvier ou février 2019.

ABONNEMENT ANNUEL TER ILLIMITÉ SANS ENGAGEMENT



ILLIMITÉ Autant de déplacements que vous voulez sur votre parcours.



FACILE Avec le prélèvement automatique mensuel, vous recevez votre abonnement à domicile.



SANS ENGAGEMENT La suspension ou la résiliation de votre abonnement est possible à tout moment de l'année.



100 % DIGITAL Simple comme un clic, souscrivez exclusivement sur le site TER Bourgogne-Franche-Comté. Gérez votre abonnement depuis votre espace personnel (changement de trajet, suspension, modification de coordonnées...).



ENGAGEMENT PONCTUALITÉ

Bénéficiez d'une indemnisation à hauteur de 25 % du montant mensuel de votre abonnement, si, sur un mois donné, 20 % au moins de vos trains déclarés devaient être en retard de plus de 15 minutes ou supprimés. Cette indemnisation se fera par minoration de votre prélèvement mensuel en M+2.

ABONNEMENT ANNUEL

**Au lieu de 12 mois,
payez 8,5 mois ou 9,5 mois !***

Renseignez-vous aux guichets ou sur les sites **TER Bourgogne-Franche-Comté** ou **viamobigo.fr**

**Offre valable jusqu'au 10 février 2019.*

PROFITEZ DE VOS RÉDUCTIONS SUR TOUTES NOS LIGNES !



ACHETEZ VOTRE ABONNEMENT ET VOS COUPONS (HEBDOS OU MENSUELS)



INTERNET : site TER Bourgogne-Franche-Comté



APPLI SNCF (gratuite)



AUTOMATES RÉGIONAUX OU GUICHETS
dans les gares de Bourgogne-Franche-Comté
en gares de Paris-Bercy et Paris Gare de Lyon

Pour toute information TER (horaires, tarifs, services...)



Par téléphone : **Mobigo** au 03 80 11 29 29
du lundi au samedi (de 7h à 20h).



Internet : sites **TER Bourgogne-Franche-Comté** ou **viamobigo.fr**



Aux guichets : dans les gares
de la région Bourgogne-Franche-Comté.